



Infos Mélinoises



N° 103 – Mars, avril, mai 2013

www.echenoz-la-meline.fr

Stadt Gefell

Le mot du Maire

Sommaire :

- **Le mot du Maire**
- Inauguration Espace Communal
- Élagage le long de la voie publique
- Accessibilité des trottoirs
- Le point sur les travaux
- Enquête publique
- Aide à la rédaction
- Accueil de loisirs
- Cérémonie citoyenne
- Fête foraine
- Nettoyage de printemps
- Sport Événement 70
- Société de pêche
- La gazette du FAL
- Légère Méloinoise
- AMPM
- Potager de la Méline
- VISEAC
- 8 mai
- Randonnée 9 mai
- Agenda
- État Civil

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Notre Commune de 3200 habitants environ, se développe sereinement avec d'années en années, des constructions nouvelles qui assurent ainsi sa pérennité territoriale.

Des recettes croissantes en contributions et dotations nous permettent de ne pas augmenter les taux d'impositions communaux malgré tous les aménagements et services publics supplémentaires.

Toutefois, la quiétude d'une collectivité n'est pas spontanée et un travail important en amont est nécessaire, notamment dans le domaine social dont l'enjeu est essentiel à l'harmonie civile et à la vie au quotidien pour toutes les classes d'âges.

A Echenoz-la-Méline, la chaîne sociale n'est pas un vain mot :

- La petite enfance est concernée par un réseau d'assistantes maternelles qualifiées, complété depuis 3 ans, par la mise en place d'une micro-crèche de 9 à 10 bambins, installée dans un bâtiment communal mis à disposition et gérée par Familles rurales.
- L'accueil communal de loisirs sans hébergement avec ses services péri et extrascolaires, répond régulièrement aux attentes de 120 familles mélinoises.
- Avec la Caisse d'Allocations Familiales, un contrat Enfance/Jeunesse garantit un encadrement professionnel pour des activités variées et très appréciées des écoliers.
- La Vie associative méloinoise dynamique, promue par le Conseil Municipal, complète ce dispositif au profit de tous les habitants (21 associations culturelles, sportives, de mémoire et traditions, environnementales et d'entraide).
- Pour les plus modestes, le Centre Communal d'Action Sociale apporte des aides d'urgences alimentaires ou en énergie ainsi que des aides aux repas scolaires des enfants.
- Le repas de Noël des aînés méloinois ou un colis gourmand, permettent d'apporter un peu de douceur et de gaieté pendant les fêtes à plus de 250 méloinois de 75 ans et plus. Parallèlement, une dame de compagnie communale distribue toute l'année, chaleur et informations en visitant à leurs domiciles, les personnes seules de notre agglomération, et en organisant également toutes les semaines des jeux de société dans les locaux communaux.
- Enfin, « la Maison des séniors » dont le projet est arrêté par HABITATS 70, sera réalisée dès l'automne 2013 sur un terrain communal à proximité immédiate du centre du village, pour une mise en location fin 2014, d'une vingtaine de T2 et T3 aux retraités. Une animation sociale quotidienne garantira la qualité de vie de ce nouvel espace ouvert aux aînés méloinois.

En dernière information, la réforme des rythmes scolaires tant discutée dans les médias et souhaitée par l'État

(suite page 2)

14 juillet : inauguration de votre nouveau bâtiment communal!

Dès à présent, réservez cette journée de fête républicaine. Les détails de l'organisation vous seront précisés dans le prochain bulletin municipal.

Pour l'inauguration officielle de votre nouveau bâtiment communal, nous organiserons une exposition de vos photographies concernant Echenoz-la-Méline. Confiez-nous vos clichés préférés : paysages, portraits, sites remarquables ou moments festifs Méloinois. Renseignements : 06 62 98 21 33 contact@echenozlameline.fr

pour la rentrée de septembre 2013 avec dérogation possible pour septembre 2014, va évidemment modifier notre organisation communale.

Le Conseil municipal ne décidera rien sans une concertation élargie avec tous les acteurs scolaires et péri-extra-scolaires. Nous sommes donc en cours d'analyse et de réflexion avec les quatre conseils d'école, les équipes pédagogiques et les représentants des parents d'élèves, pour en délibérer fin mars prochain.

Nous y reviendrons pour plus d'informations dans le prochain bulletin d'informations mélinoises de juin.

D'ici là, nous vous souhaitons à tous, un beau et bon printemps en restant attentif aux nuisances liées aux beaux jours et que chacun de nous peut créer, même involontairement.

Merci de votre attention et bien cordialement, Yves Martin

Élagage des haies le long de la voie publique

De nombreuses haies et arbres débordant sur la voie publique ont été recensés sur notre commune.

Les propriétaires ou locataires riverains ont le devoir de les tailler tous les ans car le dépassement des végétaux sur la rue génère nuisance et risques d'accidents :

- A l'automne, des feuilles au sol peuvent rendre le sol glissant.
- Des branches mortes peuvent provoquer des chutes de conducteurs de deux roues et de piétons.
- Obligés de contourner des obstacles, piétons, deux roues, personnes à mobilité réduite empruntent la chaussée.
- La visibilité est réduite pour tous et crée des zones dangereuses.
- Le passage des bus et camions de services est rendu impossible en raison des branches d'arbres surplombant la chaussée.

En conséquence, un élu ira rencontrer les riverains propriétaires ou locataires afin de les inviter à remédier, dans les meilleurs délais, à toutes les situations non conformes dénombrées.

A défaut le code général des collectivités territoriales art L2212-2-2 et le règlement de voirie Chapitre 5 Article 63 et 65 approuvé le 7 avril 2004, nous autoriseront à procéder à l'élagage destiné à supprimer l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales, ceci afin de garantir la sûreté et la commodité de passage. Les frais afférents à ces opérations seront mis à la charge des riverains négligents.

Sûrs de votre coopération afin de ne pas en arriver à des situations contraignantes, nous vous remercions par avance de votre compréhension. La Municipalité

Accessibilité des trottoirs

Le code de la route définit le rôle et la fonction d'un trottoir:

Article R412-34 « I. - Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons ou normalement praticables par eux, tels que trottoirs ou accotements, les piétons sont tenus de les utiliser, à l'exclusion de la chaussée. Les enfants de moins de huit ans qui conduisent un cycle peuvent également les utiliser, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police, à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons.

II. - Sont assimilés aux piétons :

- Les personnes qui conduisent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirme, ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur ;
- Les personnes qui conduisent à la main un cycle ou un cyclomoteur ;
- Les infirmes qui se déplacent dans une chaise roulante mue par eux-mêmes ou circulant à l'allure du pas. ».

La principale fonction du trottoir est donc d'accorder à l'ensemble des piétons, quelles que soient leurs aptitudes, un espace de circulation sûr et confortable.

En se garant, **les automobilistes sont donc dans l'obligation de respecter la visibilité aux carrefours, la sécurité des piétons, une largeur de passage de 1,40 m** garantissant ainsi leur bon cheminement ainsi que le **libre accès des passages piétons** sur lesquels il est interdit de s'arrêter ou de stationner.

Merci de votre collaboration et de votre civisme. La Municipalité

Suivi des travaux sur la commune : Vendredi 22 février 2013

Nouvelle mairie (% travaux réalisés):

Pose des fenêtres avec étanchéité 100% (test étanchéité à l'air du bâtiment réalisé 12/02/2013 résultat OK).

Chauffage au sol : péricolaire 100%, secrétariat 100%, salle des mariages 100%, essais et mise en route de la chaudière OK.

Cloisons en Placo 80%.

Sanitaire 60%.

Électricité 80% (câblage bientôt terminé, reste pose de l'appareillage).

Menuiserie intérieure 10% (habillage des fenêtres du bureau des adjoints en cours ainsi que dans le péricolaire).

Aménagement des abords 50% (en cours création chemin accès bâtiment et réseau)

Suppression des branchements plomb rue Victor Hugo (entreprise Piacentini) :

Reste la réfection des fouilles aux enrobés (en fonction de la météo).

Restauration scolaire de l'école de pont :

Travaux en cours :

Lot gros œuvre : démontage des cloisons, modification des ouvertures .

Lot chauffage : démontage de l'ancienne chaudière, radiateur et tout le sanitaire.

Natura 2000 mise en place d'un parc à moutons (plateau de cita):

Débroussaillage mécanique commencé le 20/02/2013. Le projet vous a été présenté dans le précédent bulletin.

Travaux en régie :

Suppression des branchements plomb rue Victor Hugo en cours.

Création d'un nouveau branchement AEP pour la nouvelle mairie.

Divers travaux d'entretien dans les écoles et les logements de la commune.

Défrichage terrain de la commune allée des Rotevins.

Service hivernal déneigement, salage.



Enquête publique

Depuis le lundi **18 février** 2013 a débuté l'enquête publique concernant la tranche 2 des travaux d'assainissement à Echenoz-la-Méline.

Les travaux consisteront en une mise en séparatif des rues Pasteur, des Vergers et des Onchets et en la création d'un bassin d'écrêtement des eaux pluviales dans la plaine de la Vèze.

Le commissaire enquêteur est présent en mairie :

- **9 mars** de 9h à 12h
- **22 mars** de 13h à 16h (fin de l'enquête publique)

Le dossier est consultable en mairie pendant les horaires d'ouverture au public.

Toute information peut être demandée au responsable du projet, à savoir la commune d'Échenoz-la-Méline, 2 rue de la Flandrière, 70000, tél. 03.84.75.14.77, ou au préfet de la Haute-Saône, bureau du cadre de vie et des enquêtes publiques, tél. 03.84.77.70.00.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, établi à feuillets non-mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur titulaire, seront déposés pendant 33 jours consécutifs à la mairie d'Échenoz-la-Méline, du **18 février 2013** au **22 mars 2013** inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de cette mairie et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie d'Échenoz-la-Méline, ainsi qu'à la préfecture pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation ou de refus qui résulte de la présente procédure est le préfet de la Haute-Saône.

Aide à la rédaction

Jeanine Rousset, conseillère municipale, vous propose une **aide à la rédaction** et à la **compréhension des textes administratifs**. Vous pourrez être aidés ou conseillés en toute discrétion.

Prenez **rendez-vous** : **06 89 82 39 30**.

Informations : Un accueil de loisirs aura lieu durant les 2 semaines des vacances de Pâques à l'école de Pont. Un camp pour les adolescents (11 à 17 ans) aura lieu cet été, le lieu n'est encore pas défini.

NOUVEAUTE, un mini-camp pour les 7-11 ans sera proposé cet été à Montbozon ainsi que l'accueil de loisirs du 8 juillet au vendredi 2 août 2013.

Nouveaux tarifs :

Périscolaire	Accueil ma- tin	Accueil ma- tin 1h	Repas	Accueil soir 1h	Accueil 1h30
QF < 600€	0.78€	1.56€	4.77€	1.56€	2.34€
600€ < QF < 1000€	0.87€	1.73€	5.30€	1.73€	2.60€
QF > 1000€	0.91€	1.81€	5.56€	1.81€	2.72€

Extrascolaire	Demi-journée Mercredi	Semaine avec repas	Semaine sans repas	Semaine demi-journée	Semaine demi-journée avec repas
QF < 600€	4€	58.50€	36€	18€	40.50€
600€ < QF < 1000€	4.44€	65€	40€	20€	45€
QF > 1000€	4.66€	68.25€	42€	21€	47.25€

Les familles peuvent demander une aide à la restauration au **Centre Communal d'Action Sociale**. Cette aide est attribuée en fonction des revenus de la famille. Renseignements secrétariat de mairie **03 84 75 14 77**



Cérémonie citoyenne

Samedi **16 mars 2013 à 11 heures**, le Maire et le Conseil Municipal recevront les jeunes Mélois ayant atteint l'âge de la majorité ! Devenir majeur signifiant avant tout être responsable de soi-même et de fait, prendre des décisions et les assumer, ce moment important de leur vie mérite d'être officialisé. Lors de cette cérémonie, ils recevront leur **carte d'électeur** et un **livret citoyen**. Une invitation personnelle a été adressée à chaque Mélois concerné.

Fête foraine

Du **30 mars au 1er avril**, la traditionnelle fête foraine se tiendra à l'Espace Associatif. Un **ticket gratuit** sera offert aux élèves scolarisés dans la commune.

Nettoyage de printemps

Les élus donnent rendez-vous à tous les amoureux de la nature (associations, particuliers seuls ou en famille), pour le traditionnel ramassage des déchets sauvages.

le Samedi 13 avril 2013, 8h30, devant la mairie provisoire d'Echenoz-la-Méline.

Après l'effort, un verre de l'amitié vous sera offert par la municipalité. **Venez nombreux !**



Conseil des Sages et des Jeunes

Tous les Mélois âgés de 70 ans et plus ainsi que les jeunes de 11 à 18 ans sont conviés à participer au Conseil des Sages et des Jeunes qui se tiendra le : Samedi **6 juillet 2013 de 10h à 12h, salle du Conseil, nouvelle mairie**. Le Maire et les élus répondront aux questions et écouteront les suggestions concernant Echenoz-la-Méline afin d'améliorer les actions communales. Cette rencontre intergénérationnelle permettra à tous de participer et d'agir de façon citoyenne au sein de la commune.

1939 : peu avant arrêté au carrefour, un car transportant des enfants espagnols « réfugiés » ; une famille italienne « réfugiée » dans notre quartier. (Salut à toi petit Gino que nous n'avons pas su ou pas voulu intégrer à nos jeux), des rumeurs, des faux-bruits... Que se passait-il ? Une batterie de canons DCA avait été installée à Quincey¹ ; aux vacances, nous avons reçu en urgence un masque à gaz que nous allions fièrement porter, l'étui décoré des figurines de W Disney, notamment Blanche-Neige, film en couleurs que nous avons découvert au cinéma Majestic².

*Mon beau navire, Ô ma mémoire
Avons-nous assez voyagé
De la belle aube au triste soir ?
G Apollinaire*

L'hiver fut rude : nombreux convois militaires, chevaux tractant des canons patinant dangereusement en montant l'avenue Pasteur... et puis les premières alertes : sirène hurlante, se réfugier dans le sous-sol de l'école masque à gaz ajusté, cris et pleurs des petits, pagaille... Difficilement supportable, le masque resta ensuite dans son étui.

Quand nous n'étions pas à l'école, en cas d'alerte, nous assistions au survol de la ville par les avions ennemis et contemplions les obus DCA éclatant comme « des mimosas en fleurs »³.

Bien sûr, mes ami(e)s, il y avait la guerre et nous étions enfants. O ! La tristesse des soirs d'étude à l'école... les carreaux barbouillés de bleu nous empêchaient de voir les flocons de neige, mais que de sérénité : le poêle ronflant, les plumes crissant, quelques toux discrètes... la plus belle des musiques de chambre... Mélancolie...

Et puis, rapidement, tout s'accéléra. Un matin de l'an 40, un élève arriva en pleurs car son frère, marin, avait été tué à Narvik, en Norvège... les alertes de plus en plus fréquentes... un combat aérien au-dessus de la ville... des informations alarmantes...

Vesoul déclarée ville ouverte : un avion ennemi survole la ville, essuie un tir de DCA, deux points noirs se détachent de la carlingue, grossissent, le sol tremble dans un bruit assourdissant. Ce sont deux bombes qui explosent et détruisent le Foyer du Soldat⁴. Les Panzers allemands semblent irrésistibles, vent de défaite, d'invasion, les plus âgés partent au sud : l'exode !

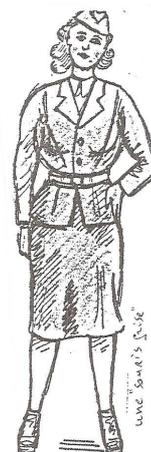
Pétain à la radio : l'armistice est accueilli avec soulagement. Quatre années noires nous attendaient mais toujours, ancrée dans la discussion des Anciens, la certitude que le cauchemar cessera avec la défaite allemande.

Ce qui nous surprit fut le nombre de véhicules motorisés transportant les vainqueurs : pas de chevaux, aucun soldat à pied mais des motos, des side-cars, des command-cars.

A Bellevue ce furent des Autrichiens qui logèrent chez l'habitant, peu de temps car l'occupation s'installait ! Et tout de suite, un nom allait s'imposer, De Gaulle, avec un début de quiproquo : de gaule ou De Gaulle ?

Des faits vus ou vécus : les mœurs de ces soldats étaient différentes ; sur le Plateau de Cita, il n'était pas rare de voir des soldats ou des soldates⁵ jouer au ballon très, très dévêtus !

Par nos emplettes (papier à lettres, tabac) nous aiderons quelques prisonniers français détenus quelques semaines dans notre école. Nos soldats démobilisés revenaient de la zone sud ainsi que beaucoup de gens ayant fui l'avance allemande. Au détour d'un bois, d'un buisson, au cours de nos galopades, nous avons secouru sans avoir conscience du danger (peine de mort) quelques prisonniers évadés, égarés qui nous demandaient des cartes pour rejoindre la zone libre.



1940 : La rentrée des classes fut calme. Nous avons découvert les premiers tickets de rationnement, le couvre-feu à 20 heures avec comme triste conséquence la messe de minuit à 18 heures !

Au carrefour, les soldats allemands⁶ faisaient la police avec hargne, ils vérifiaient par exemple si les clients du coiffeur, des cafés étaient bien du quartier.

Un souvenir amusant : la famille Leslourdi, couple de voituriers habitant Vellefaux, personnages asociaux, souvent entre deux vins sont interpellés par les allemands pour contrôle d'identité. La dame retousse alors ses dessous avec majesté et leur montre son « tralala ». Les passants, alors nombreux, applaudissent, quelle surprise, sous le regard amusé et tolérant des allemands. Leur montée de l'avenue fut triomphale !



Maternelle rue Petit, Mme Meuillet
Ces poulot(e)s ont vécu ces événements. Ils auront le bonheur d'étrenner l'école de Pont en octobre 1936.

En groupe, nous avons constaté le saccage de Vaivre : maisons incendiées, trous de bombes.

1941 : en juin, nous apprenons l'invasion de la Russie par Hitler. Cette fois nous sommes certains de la défaite allemande, nous souvenant du désastre napoléonien !

La rentrée 1941 fut, pour notre classe de sixième, marquée par un esprit de résistance qu'il faut préciser.

A neuf heures, nous nous dirigeons vers Cita sous la conduite de nos professeurs. Là, un drapeau tricolore est fixé à un buisson et nous chantons la Marseillaise. Pas de discours. A chacun de comprendre. Rentrés en classe, dictée d'un texte d'Anatole France (il est cité de mémoire) : « Dis, comment cela s'appelle-t-il quand le jour se lève sur une ville dévastée où l'on fusille des innocents, où tout est saccagé, ruiné... Ami, cela porte un joli nom, cela s'appelle l'AURORE ! »

Là aussi, à chacun de comprendre.

Et la vie continuait. Il faut dire que les films de cette époque reflètent très imparfaitement la réalité. Les actualités au cinéma rendent mieux compte de la tristesse, de la pauvreté, de la noirceur du quotidien !

Quelques jeunes de la région parisienne étaient accueillis par des familles aisées ou ayant des possibilités de logement ; nous les moquions gentiment en les dissuadant de manger les fruits appétissants de la belladone (un exemple parmi d'autres).

Quelques souvenirs qui reviennent en vrac, sans parfaite chronologie :

Assistant à une séance de théâtre (le Bourgeois Gentilhomme) avec l'école, nous pouvions voir des officiers allemands assis au premier rang.

Une exposition sur « les méfaits du peuple juif » eut lieu à la mairie de Vesoul. Visite obligatoire pour les scolaires. Notre professeur M. Morel, s'est tenu à l'entrée, le dos ostensiblement tourné à cette propagande. C'était ça aussi l'esprit de résistance.

Un événement bouleversa notre quartier. Un side-car allemand tourne autour du rond-point en direction du centre-ville, son passager tient son fusil sur la capot, un coup de feu part et blesse une dame qui marchait sur le trottoir (devant la boutique motos et vélos tenue par la famille Collot dont le fils sera un grand résistant). Cris, effroi, la dame s'effondre. Mais, je peux en témoigner, le soldat allemand auteur du coup de feu comprend la gravité de sa faute et se précipite pour porter secours, arrête une voiture qui la monte à l'hôpital, elle sera sauvée !

Au cinéma, les actualités donnaient lieu à de bruyantes manifestations, sifflets, huées saluaient les « victoires allemandes » si bien que les autorités exigèrent que les lumières soient rallumées et que deux soldats allemands surveillent la salle pendant les projections !

Les Italiens avaient leur consulat dans la propriété occupée aujourd'hui par la bibliothèque de Vesoul ; ils se rendaient très souvent, habits chamarrés de décorations, à l'Hôtel du Nord et, fait bizarre, nous ne les avons jamais considérés comme des ennemis, nous n'en avions pas peur.

La ferme d'Itac, située sur un versant du plateau de Cita, était, avant-guerre, le rendez-vous de la jeunesse : guinguette, bal champêtre et bien des conscrits y ont rencontré leurs épouses. Or, il se trouve que peu de temps avant la guerre, deux jeunes filles « alsaciennes » achetèrent cet établissement. Rien d'anormal... Si ce n'est qu'elles se sont avérées être deux espionnes allemandes chargées de rendre compte du moral de la population. Pendant l'occupation, elles obtinrent de quel-

ques jeunes (dont un de Navenne), leur enrôlement dans la Ligue des Volontaires Français pour aller combattre les russes dans l'armée allemande.

Dans cet univers éprouvant, désespérant, il y eut un instant de lumière : deux jeunes filles de notre quartier réussissaient de brillantes études supérieures. Mlles Andrée Longeron et Lucienne Fijeau furent, pour tous les parents du quartier, le symbole de la France de demain.

1942 : Juillet. Le bouche à oreille fonctionne. Le 14, nous devons nous rendre au monument aux morts pour une manifestation silencieuse. Foule nombreuse, excitation... Quatre jeunes hommes entonnent la Marseillaise... et sont immédiatement arrêtés par les flics français. Emprisonnés à Clairvaux, ils seront libérés au bout



Ecole de Pont 1942 : que de belles filles, dont ma future épouse !

de quelques mois⁷.

1943 : L'avenir s'éclaircit avec la défaite, la déroute allemande à Stalingrad ; ce nom ainsi que celui d'El Alamein resteront gravés dans nos cœurs d'adultes.

1943 est aussi l'année la plus noire, la plus terrible. Les occupants étaient de plus en plus cruels, répondant à une Résistance de plus en plus active.

Trois drames devaient marquer notre quartier.

Simone Loichet était une jeune fille de 15 ans en 1940, elle habitait au 52 de l'avenue Pasteur. Elle était avenante, souriante ; elle s'acoquina dès l'occupation avec une jeune fille plus âgée (née en 1922) et de mœurs très libres (Mlle de Gret) habitant 33 rue Victor Hugo. Elles collaborèrent et vécurent à demeure dans un service policier allemand (la gendarmerie) situé en face du jardin anglais. Accusées à juste titre par la Résistance, elles furent exécutées le 22 octobre 1943. Simone fut tuée et son amie grièvement blessée⁸.

Daniel Mauveau, notre héros. Plus âgé de quelques années, il était sympathique et beau, toutes les « gamines » en étaient amoureuses. Un après-midi, il nous fait part de sa décision : il partait le soir même, accueilli dans un groupe de résistants... Nous ne devons jamais le revoir, il est mort au combat le 27 juin 1944 à Poulans (71). Salut à toi, Daniel, tu étais quelqu'un de bien⁹ !



Stéphane Lecornet, répétiteur au Lycée Gérôme. Résistant. En mai 1944, rentrant d'une mission de Paris, vers 17h, il aperçoit sur le quai deux flics français, sans doute là pour l'arrêter. Il descend à contre-voie, arrive sur le boulevard, prend la rue Petit et, à travers cours et jardins (les maisons étaient alors peu nombreuses), débouche au 13 Avenue Pasteur ; le propriétaire, M. Detrie, ancien poilu, comprend la situation, lui fournit une échelle qui lui permet de passer sur l'avenue de la Victoire par une propriété sise au 14 et de gagner les bois de Cita... Il trouvera la mort en Indochine en 1947¹⁰.

Servir la messe était un acte héroïque ; 6h ou 7h, le froid, la nuit noire, les patrouilles... Mais quelle sérénité !

Le fils Longeron, ferblantier, avait inventé un petit grille-orge portatif qu'il vendait à une nombreuse clientèle. Pour satisfaire aux commandes, nous l'aidions à contenter les buveurs de « café ». En effet, le « café » du matin était de l'orge grillé, le lait de l'eau blanchie, le sucre au mieux une pâte de betteraves, au pire une pastille de saccharine qui, après être tombée au fond du bol, remontait en pétillant... C'était la seule distraction de ces matins désespérants !

Le garage Paillotet (7-9 av Pasteur) fit fortune en se spécialisant dans l'aménagement des voitures et camions en gazogènes. Le spectacle courant était de voir les chauffeurs montés sur de petites échelles fixées à la carrosserie, remplir un cylindre réservoir avec des sacs contenant du charbon de bois dont la combustion lente fournissait les gaz. Les morceaux tombés à terre nous servaient à maculer les affiches de la propagande allemande, notamment la fameuse « affiche rouge ». Qui n'a pas tracé un V avec la croix de Lorraine ?

Pendant l'hiver 1943, l'école du Boulevard abrita des prisonniers russes ; allant au catéchisme, nous avons repéré qu'ils tendaient des bouts de ficelle auxquels nous accrochions quelques légumes pendant que la sentinelle allemande surveillait les autres côtés. Les allemands ne tardèrent pas à repérer notre action, qui cessa, car trop dangereuse. Nous avons appris le mot « nitchevo » (comprend pas) que ces prisonniers prononçaient en réponse à nos questions.

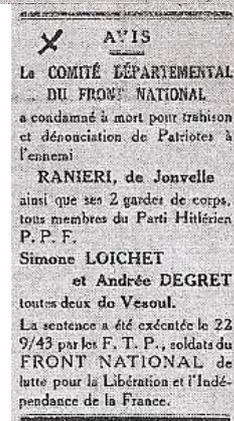
Nous savions que le café Chalon (ancien café Vilquin) voyait se réunir les résistants... Discrétion¹¹...

Nous avons été successivement J1, J2, J3 pour les cartes d'alimentation. Elles nous octroyaient un surplus d'alimentation lorsque les magasins étaient approvisionnés. La ration de chocolat, par exemple, se composait d'une mince pellicule d'un ersatz enrobant un biscuit... La ration mensuelle était dégustée en deux minutes !

C'est dans une ambiance de nervosité, de peur à cause des sabotages, des exécutions d'otages, des arrestations que, au matin du 6 juin, la nouvelle du débarquement allié éclata comme un coup de tonnerre. Ils ont débarqué, ils ont débarqué !

Notre quartier vécut la plus belle des matinées ! des regards, des sourires... Quelle allégresse ! Il faut avoir vécu ces moments pour comprendre ce qu'est la Patrie !

Nous aurions encore trois mois de souffrance à vivre, mais dans l'espoir !



1 : la batterie DCA était installée à 300m environ, à droite, à la sortie de Quincey ; le poste d'écoute, lui, était installé à la sortie de Colombe, face au hameau d'Essernay, à gauche sur la route de Noroy.

2 : Le Majestic était la plus belle salle de spectacle de Vesoul : cinéma mais aussi bals de société. Il était situé en face de l'Ecole du Boulevard.

3 : Ces vers ainsi que ceux de l'en-tête sont de G Apollinaire, in « Poèmes à Lou ». Louise de Coligny Châtillon fut sa maîtresse, elle est née à Vesoul au 39 de la rue du Breuil.

4 : Le foyer du Soldat était situé en bas de la rue Didon (actuellement un immeuble) ; il servait aussi de salle de théâtre, bals de société, meetings politiques (E Herriot en 36). Les soldats, en raison de la guerre, avaient évacués les lieux un jour avant, il n'y eut donc aucune victime mais d'impressionnants trous de bombe.

5 : Les soldates allemandes étaient surnommées « les souris grises », grandes, élégantes, sans doute « sélectionnées ». Elles parlaient avec les enfants mais fuyaient les jeunes hommes. On racontait qu'elles encouraient la peine de mort en cas de liaison.

6 : Les gendarmes allemands étaient dits « les colliers de chien » à cause de la plaque métallique, pendue à une chaîne qui leur tombait sur la poitrine.

7 : Ces jeunes se nommaient : Jean Thomas, Otto Kudelka, ? Tarento de Noidans et Georges Hugard (132 av Pasteur). Jean est encore parmi nous. Ils auraient pu être fusillés.

8 : Un résistant du groupement Franc Tireur Partisan dit « Les Rousselle » fut désigné pour exécuter les 2 traîtresses. Ces faits ont eu lieu devant le 37 ou 39 rue A Briand . Nous avons vu les taches de sang sur le trottoir.

Simone repose au cimetière de Vesoul avec son père. Elle avait un frère et une belle-sœur institutrice. La famille supporta avec dignité cette infamie et notre quartier respecta leur douleur.

Son amie ne fut que blessée mais demeura handicapée ; elle revint à Vesoul quelques années après guerre mais devant l'hostilité des habitants, elle disparut.

9 : La famille Mauveau habitait au 103 Av Pasteur. Daniel avait 2 frères. Son père faisait des recherches sur la photographie en couleurs. Il obtint des résultats et exposa ses travaux en ville (librairie Ligier, rue Paul Morel).

10 : L'affaire Lecorney faillit avoir des conséquences dramatiques pour notre quartier. 6 mai 1944, 17h, une horde de soldats allemands, hurlant, bousculant les habitants, pénétrèrent dans les maisons, les fouillent à coup de crosse de fusil. Nous ignorions la cause de cette sauvagerie et craignons pour les hommes jeunes et vieux : rafles, emprisonnement... Furieuses, outragées, les autorités allemandes déportèrent le préfet Paul Théry, Jean Filleul son chef de cabinet et l'ancien maire René Hologne : aucun des trois n'est revenu des camps.

11 : M. Chalon sera maire d'Echenoz-la-Méline après la Libération.

Sport Événement 70

L'association **Sport Evénement 70**, créée en septembre 2012 à Echenoz-la-Méline, proposera des cours de danse **modern jazz**, chaque **mardi** soir de **19h à 20h** sous le préau de l'école de Longeville.

Aurore, animatrice de l'association dispensera ces cours dans la bonne humeur !

Tarif spécial 3ème trimestre : **59€ du 26 mars au 25 juin** comprenant la licence Sport Pour Tous, l'adhésion à l'association étant offerte.

Venez assister à la 1ère **séance découverte GRATUITE le 19 mars à 19 heures**: pot de bienvenue et inscriptions possibles.

Renseignements et inscriptions auprès d'**Aurore AUGER** : tel **07.88.19.95.29**

Société de pêche La Méline

L'ouverture de la pêche à la truite à **Echenoz-la-Méline** a lieu le **9 mars** prochain.

Afin de préparer cet incontournable rendez-vous mélois, une réunion avec la vente des cartes de pêche de la Société de Pêche "la Méline", uniquement sur présentation de la Carte Fédérale 2013 (Adultes, jeunes - 12 ans ou - 18 ans, ou découverte femme), a eu lieu : le 1er MARS 2013 .

Pour tous renseignements : ANNIE PAIRON Présidente **03 84 76 18 39** (heures repas)





**GARAGE
MARCHIORI**

Réparations toutes marques

03 84 75 79 40

114 Grande rue—70000 Echenoz la Méline
garage.marchiori@hotmail.fr



Arnaud Begeot

Boucher – Charcutier – Traiteur

47 Grande rue

70000 Echenoz la Méline

Spécialités rillettes comtoises

Tél : 03 84 75 14 11 Fax : 03 84 75 00 27

La gazette du FAL

www.echenoz-la-meline.fr

Les diverses activités du FAL n'ont pas ralenti pendant la période hivernale.

Activités physiques :

Les marcheurs ont bravé les températures parfois polaires, parfois humides, chaque vendredi. Une soirée galette très conviviale a permis de réunir une soixantaine de participants adhérents des activités gymniques et de la randonnée. A partir du mois de mars une randonnée à la journée sera programmée un vendredi de chaque mois.

Vide greniers : Nombreux sont ceux qui l'attendent pour vendre, chiner ou passer un moment convivial.

En partenariat avec 7 associations mélines, le FAL organise son désormais traditionnel vide greniers le

DIMANCHE 7 avril 2013. Les inscriptions sont à réaliser **AVANT LE 23 MARS**, le nombre de place est limité.

Pour ceux qui auraient égaré le bulletin d'inscription, il est possible de le télécharger sur le site d'Echenoz la Méline :

www.echenoz-la-meline.fr (utilisateur **mairie** et mot de passe **mairie**)

Possibilité de se restaurer sur place : sandwiches, saucisses, frites, hot-dogs, gaufres, buvette.

Nous remercions d'avance les riverains de la manifestation pour leur compréhension.

Rallye : La date du **dimanche 5 mai 2013** est à retenir. Venez participer au rallye pédestre. Vous découvrirez une commune de Haute Saône à travers jeux, énigmes au cours d'une promenade de 3 à 4 kilomètres.

Ce rallye est ouvert à tous grands et petits :

Inscriptions auprès de : **Michèle 03 84 76 41 58 Pierrette 03 84 75 40 17**

Culturel : Les soirées culturelles proposées par le FAL nous ont permis de découvrir :

- en décembre, *l'histoire de la Franche Comté*, contée par Jeanine ROUSSET

- en janvier « *la route de la soie* » en traversant la Turquie, l'Iran et le Turkménistan, soirée diaporama présentée par Christian MATHIS, en février, visite de la caserne des pompiers de VESOUL.

Au programme pour le mois à venir :

20 mars : 2ème partie du diaporama sur « *la route de la soie* » présenté par Christian MATHIS, à travers l'Ouzbékistan, le Kirghizstan et la Chine jusqu'à Xian.

Bibliothèque : En attendant le transfert dans les nouveaux locaux de la mairie, les lecteurs sont les bienvenus. Rue de la Charité, les jeudis de 16 H 30 à 18 H 30.

Informatique : « Un clic gauche, un clic droit... on ne peut plus y être étranger... » disent les participants de l'atelier informatique. Chaque mardi, de 20h à 22h à l'école de Longeville, avec un formateur expérimenté, un groupe de 11 personnes venant d'Echenoz et des alentours, d'âge hétérogènes, s'est engagé pour 14 séances de 2h, dans la bonne humeur et dans un esprit d'entraide. Cette formation se terminera le 26 mars et sera suivie de 6 nouvelles séances portant sur internet : sécurité, courriels, web, partage de photos...

Pour toute information s'adresser à **Jocelyne VIEILLE** au **03 84 75 78 63** ou jocelyne.vieille@wanadoo.fr

Anglais : La première session se termine et une seconde série de 10 séances sera mise en place à compter du 11 mars, chaque lundi de 18 H 00 à 19 H 30, avec Sophie.

Yoga : Suite à des problèmes de planning de l'intervenant, les cours sur Echenoz sont provisoirement suspendus.

(Suite page 10)

**AMBULANCES
VSL / TAXI
TRANSPORT DE CORPS**

ÉCHENOZ-LA-MÉLINE
VESOUL

- Entreprise agréée -

:03.84.75.13.17 / 03.84.75.35.22



**BOULANGERIE - PATISSERIE
LANGLOIS**

37 Grande Rue
70000 Echenoz la Méline



: 03.84.75.19.09

Atelier Équilibre : L'atelier équilibre comprend 12 séances d'une heure chacune. La première a démarré le 5 décembre dernier à raison d'une séance par semaine animée par un animateur diplômé. 13 personnes y participent. Celles-ci apprennent à se déplacer en confiance, à se baisser et à se relever en toute sécurité, à conserver leur souplesse et leurs muscles, à entretenir leur vigilance. Ce qui permet de conserver plus longtemps sa mobilité, donc son indépendance.

Formation aux premiers secours : les gestes de premiers secours, une urgence citoyenne. Sauver une vie, secourir, alerter, porter assistance, être solidaire, agir vite, se former. Peut-être avez-vous déjà vu cette petite affiche, distribuée par nos soins dans le réseau FAL et qui appelait à candidature ? Si on ne peut pas éviter l'accident, si on ne peut pas le maîtriser, par contre un drame humain peut être évité si on est en capacité de mettre en œuvre une intervention rapide et efficace. La vie tient, parfois, à peu de choses.

Le FAL en continuité de l'action entreprise par la MAIF en 2011 et en partenariat avec cette dernière, a décidé d'offrir à ses adhérents la possibilité d'acquies ces compétences. Nous pouvons tous être confrontés à une situation d'accident, à l'école, dans nos loisirs, sur la route, dans l'entreprise.... Pour notre part trois stages qui se dérouleront en mars, avril, mai et juin ont été mis en place. Ils concernent 24 participants. Ils seront animés par les pompiers de Vesoul.



Le **FAL** c'est des sections : Activités physiques (randonnées, gym), culturelle, atelier créatif, jeux, Sourire mélois, et des activités : atelier informatique, œnologie, atelier d'anglais.

Le **FAL** c'est aussi un rassemblement de gens de bonne volonté, prêts à partager une franche convivialité, animer, faire se rencontrer, bref faire vivre notre village. Alors si vous partagez nos valeurs, et que vous avez envie d'apporter votre pierre à l'édifice, venez nous rejoindre.

La Légère Méloise

Championnat régional de **Gym Acrobatique à Héricourt** le 16 février



Pour cette 1ère compétition de gym acrobatique, la légère méloise présentait 11 formations. Résultats mitigés : le fait de ne pas avoir de praticable (surface au sol de 12m/12m) pour s'entraîner pénalise les gymnastes qui ont du mal à composer un mouvement en règle avec les difficultés demandées !

Mais tout de même une **1ère place en Challenge duo-trio** devant Morteau et Belfort avec Erika-Laura Figard , Lisa Pierron , Emma Michaux , Anaëlle Schnobelen , Elia Renaud, Aurore Martin et Sarah Mourot..

Découverte 1 duo : 4ème avec Lisa Pierron et Camille Garneret, 12ème avec Elna Chapusot-Guillemet et Louison Verguet, 13ème avec Romane Lasserre et Elina Chapusot-Guillemet. **Découverte 1 trio** : 4ème avec Erika-Laura Figard , Lisa Pierron et Emma Michaux. **Découverte 1 trio moins de 12 ans** : 1ère avec Elia Renaud, Camille Garneret et Madison Lartigue. **Découverte 2 duo** : 3ème avec Anaëlle Schnobelen et Elia Renaud, 5ème avec Lou Scharly et Camille Schnobelen, 10ème avec Erika-Laura Figard et Romane Lasserre.



Découverte 2 trio : 4ème avec Anaëlle et Camille Schnobelen et Lou Scharly. **Découverte 3 duo** : 2ème avec Aurore Martin et Sarah Mourot. **Fédéral 1 duo** : 3ème avec Aurore Martin et Sarah Mourot.

Rendez vous les **16 et 17 mars à Vandoeuvre** pour le Championnat de zone Est qualificatif pour le Championnat de

(Suite page 11)



Pompes Funèbres PICARD
Funérarium
Marbrerie
Contrat obsèques
20, Rue de la Providence
70000 Echenoz-la-Méline
☎ 03-84-75-73-25



FREDelec
BAUMANN Alfred
Electricité générale - Chauffage électrique
Alarme - Téléphonie
☎ : 03.84.75.64.54 ☎ : 06.08.77.81.71

L'ONDOBIOLOGIE : Une autre façon de vous soigner en complément des traitements médicaux

Sylvette Lucot-Durand

Praticienne certifiée en Ondobiologie

Sur rendez-vous 70000 Echenoz-la-Méline

06-77-92-06-02 Mail : s.lucot@orange.fr

www.syndicat-ondobiologue.com/lucot-durand.sylvette

Siret : 529 676 942 00012 – APE 8690 F

cab
compta

Isabelle Vauthier

Société d'Expertise comptable

inscrite au tableau de l'Ordre de Bourgogne - Franche-Comté

4 bis avenue Pasteur
70000 Echenoz-la-Méline

☎ 03 84 75 30 82 / ☎ 06 86 84 79 92

www.cabcompta.com

La Légère Méloise (suite)

www.echenoz-la-meline.fr

France qui aura lieu à Toulouse.

2 équipes de la légère méloise participaient au championnat départemental à Héricourt.

Résultats satisfaisants puisque 2 podiums ! L'équipe **DIR fédérale minime/cadette** termine 1ère avec Océane Daunis, Erika-Laura Figard Tess Scharly et Emilie Cholley .

L'équipe **DIR critérium Benjamine** s'empare de la 3ème place avec Mourot Sarah, Par-don Morgane, Lassere Romane et Varlet Maëly . Ces 2 équipes sont sélectionnées pour le championnat Régional par équipes qui aura lieu à **Pontarlier les 9 et 10 mars**.



Amicale Méloise du Pisse Menu

Le réveil du Verger ! Après un repos hivernal, la nature reprend ses droits. L'association Méloise du Pisse Menu vous convie à de multiples activités au verger pédagogique. Mais tout d'abord :



- **Vendredi 8 Mars 2013 à 20 heures**, au préau de **Longeville** : Séance en salle animée par Alain PAIRON. Sujet : greffes, quels types ... Vidéos et commentaires. Au cours de cette animation, vous pourrez vous familiariser en pratiquant en réel sur de véritables porte-greffes.
- **Courant Mars** : Démonstration de tailles (arbres jeunes, 10 ans et plus) suivant les conditions climatiques. Un communiqué vous informera de chaque réunion.
- **Samedi 13 Avril 2013 à 9h30**, au préau de **Longeville** : Assemblée générale : la présence de tous les adhérents est vivement souhaitée. Possibilité également d'adhérer sur place pour les personnes intéressées par notre programme et nos objectifs.

Tous les mélois intéressés par ces journées de formation peuvent prendre contact au **03 84 75 66 75**

Haute Saône Nature Environnement

Nathalie Monnier, animatrice au potager de la Méline vous invite à une séance d'information au jardin.

Comment utiliser la « **Grelinette** » ou « **Le travail de la terre autrement** » .

Cette animation se déroulera dans la première quinzaine de mars, selon la météo, de 10h à 12h.

Pour plus de renseignements, appeler le **03 84 75 65 64** (le matin de 8h à 12h),

ou par courriel : hsne@wanadoo.fr



WISEAC

L'association WISEAC organisera un vide jardin, **samedi 27 avril 2013**, de 11 h à 18 h, Espace Associatif à Echenoz-la-Méline.

hyperplein
ciel
www.burologia.com

Zone
Technologia
T. 03 84 75 87 00
F. 03 84 75 87 77
Vesoul

BULDO

Centre multiservices de lavage automobile
Nouveau portique de lavage anti rayures !
32, Avenue Pasteur 70000 Echenoz-la-Méline
06 77 84 91 98
www.buldo.eu

Commémoration du 8 mai



Les cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 se dérouleront à partir de 11h devant le monument aux morts, place de l'église.

Remise de médailles, chants par les enfants des écoles, orchestrés par les professeurs et les élèves de Musique Plaisir.

Après la cérémonie, un verre fraternel sera offert sous le préau de Longeville ou espace associatif selon la météo.

La section des **Anciens Combattants** vous convie à son repas dansant à partir de 12h30 à la salle paroissiale. Inscription : Michel **DROUHIN** : 03 84 76 51 95 ou René **MASSET** : 03 84 76 15 47 .



Agenda :

- 08/03 Séance de greffe, 20h, Longeville
- 09/03 commissaire enquêteur en mairie
- 16/03 Cérémonie citoyenne, 11h
- 19/03 Modern Jazz, 19h, Longeville
- 20/03 Conférence, FAL
- 22/03 Fin de l'enquête publique
- 25/03 Ramassage des déchets verts*
- 26/03 Collecte du verre
- 30/03 au 01/04 fête foraine
- 02/04 Ramassage des encombrants*
- 07/04 Vide grenier des associations
- 08/04 Ramassage des déchets verts*
- 10/04 Sortie culturelle, FAL
- 13/04 Nettoyage de printemps
- 22/04 Ramassage des déchets verts*
- 23/04 Collecte du verre
- 27/04 Vide jardin, VISEAC
- 05/05 Rallye du FAL
- 07/05 Ramassage des encombrants*
- 08/05 cérémonie officielle, 11h
- 09/05 Randonnée au profit du CCAS
- 13/05 Ramassage des déchets verts*
- 27/05 Ramassage des déchets verts*
- 28/05 Collecte du verre
- 02/06 Ramassage des encombrants*
- 10/06 Ramassage des déchets verts*
- 24/06 Ramassage des déchets verts*
- 25/06 Collecte du verre
- 02/07 Ramassage des encombrants*
- 06/07 Conseil des sages et des Jeunes
- 08/07 Ramassage des déchets verts*
- 14/07 Inauguration nouvelle mairie

*sur inscription au secrétariat de mairie
03 84 75 14 77, la semaine précédente

Randonnée populaire 9 mai

Une randonnée populaire à pied ou en VTT sera organisée le **jeudi 9 mai 2013** par le **CCAS** mélois.



- 2 parcours accompagnés de 15 ou 25 km. Convivialité assurée !
- Beaux points de vue sur les plateaux de l'arrière-pays.
- Accueil dès **8h00, Espace Associatif**, départ **8h30** pour les 25 km puis **9h30** pour les 15 km .
- **Vers 13h**, pour les 2 groupes, repas champêtre (boissons comprises) sur un site pittoresque

Prix : **10 € par adulte, 5€ pour les mineurs.**

Bulletin d'inscription téléchargeable :
www.echenoz-la-meline.fr (à compter du 2 avril)

État Civil

Naissances :

RÉMY Zoé née le 12 janvier 2013 à Vesoul

KEBAÏII Remesse née le 06 février 2013 à Vesoul

MAKICH Amira née le 09 février 2013 à Besançon



Décès :

GRUNENWALD Pierrette Marcelle, épouse **KOEHL** décédée le 5 janvier 2013



VALENTIN Francis Pierre décédé le 18 janvier 2013

RICHON Jean-Claude décédé le 4 février 2013

Si vous souhaitez voir apparaître vos annonces d'état-civil dans les « Infos Méloises », téléphonez à la mairie :
03 84 75 14 77 afin de nous autoriser à les publier.

Éditeur : Mairie , 2 rue de la Flandrière 70000 Échenoz-la-Méline

Directeur de la publication : MARTIN Yves

Rédacteur : FAIVRE-MOREL Élisabeth

Imprimeur : Imprim' plus 70000 VESOUL Dépôt légal : 02-2002